

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 de la Fédération Suisse de Voile Swiss Sailing



Date : Samedi 9 novembre 2024
Lieu : Maison du Sport, Ittigen
Durée : 13:00 à 17:19
Présidence : Lucas Landolt, président (LL)
Intervenants : Marc Knöpfel, directeur général (MK), Christian Scherrer, chef d'équipe SST (CS),
Quentin Mayerat, Skippers
Membres présents : La liste peut être consultée au secrétariat
Membres excusés : La liste peut être consultée au secrétariat

1. Rétrospective

1.1 Discours d'ouverture

LL ouvre la 85^e Assemblée générale de Swiss Sailing qui se tient le 9 novembre 2024 à la Maison du Sport d'Ittigen. 59 membres ont annoncé leur absence.
Le président demande à l'Assemblée de se lever en l'honneur du collègue navigateur du Lac de Zoug et de tous les autres membres décédés.
Il constate que la convocation et l'ordre du jour ont été envoyés dans les délais, le 17 octobre 2024, et déclare l'Assemblée générale valablement convoquée.

1.2 Constitution de l'Assemblée

L'Assemblée est constituée par MK. Il précise également le cadre dans lequel les votes seront exprimés pour les différents points de l'ordre du jour.

PRISE DE PAROLE : Martin Frauchiger, Segelclub Oberer Walensee

Les Statuts exigent la forme écrite pour les votes par procuration.
L'indication de la procuration lors de l'inscription ne vaut-elle pas comme étant écrite ? Pourrait-on préciser dans les Statuts que le formulaire est nécessaire à cet effet ?

LL : La délégation doit être signée sur le formulaire prévu à cet effet ou par un autre moyen valable et validé. Une mention de la délégation dans le formulaire d'inscription sans validation correspondante n'est pas suffisante (conformément au CO et aux Statuts). Des explications ont été demandées à plusieurs reprises. Sera précisé dans le formulaire d'inscription pour la prochaine AG.

Remarque a posteriori : la délégation doit être faite par le détenteur de la procuration. Il faut s'assurer que c'est bien la volonté du détenteur des droits de vote de procéder à la délégation correspondante, sinon des demandes de nullité des votes peuvent être déposées ultérieurement. Il n'est pas nécessaire d'adapter les Statuts, Swiss Sailing s'efforce de trouver une solution plus simple qui documente valablement la délégation des droits de vote.

En raison du retard et de l'absence de scrutateurs, il a été décidé d'attendre quelques minutes le reste des participants et des scrutateurs/trices avant de poursuivre l'Assemblée.

Le bureau de vote est présidé par Andreas Kaufmann (membre du CC). Les scrutateurs/trices suivants sont proposés : Thomas Baumann (SCSp), Isabelle Bériaux (CNP), Walter Baumgartner (Yngling), Urs Rothacher (SVT), Jean-Luc Dreyer (Swiss ILCA), Ivo Kuster (SCoZ), Cédric Matringe (CNH), Thomas Von Gunten (Lacustre), Louis Gerber (SMC), Rolf Bachmann (SCE) jusqu'à 15h15, Paul Sintic (Swiss Windsurfing), David Benczur (Optimist). Réserve : Ernst-Peter Burger (TBSV), Jean-Pierre Oudot (CVE).

Élection des scrutateurs/trices

Décision : approuvée par 290 voix pour, 0 voix contre et 707 abstentions

Programme

L'ordre du jour est présenté par LL (cf. Invitation).

Ordre du jour adapté

L'ordre du jour adapté a été envoyé par e-mail vendredi. La motion de l'ACVL (point 2.2.1 de l'ordre du jour) a été retirée et la société « Knüsel Treuhand AG » renonce à son mandat pour 2025. La société « Treuhand Marugg + Imsand AG » a été trouvée pour la remplacer, raison pour laquelle il s'agit au point 2.7 de l'ordre du jour d'une élection de remplacement. Pour le reste, l'ordre du jour reste inchangé.

PRISE DE PAROLE : Jean-Marie Salina, Club Nautique Morgien

La dissolution communiquée de SST SA doit être décidée par l'AG et non par le CC. Point ne figurant pas à l'ordre du jour. Par conséquent, aucune décision ne peut être prise. Recommandation de ne pas approuver l'octroi de la décharge du CC pour l'exercice précédent et de ne pas adopter de modifications des Statuts qui permettraient au CC de prendre cette décision ultérieurement.

PRISE DE PAROLE : Andreas von Arx, Zürcher Segel Club

Formule deux motions : motion A – ne pas voter sur les points de l'ordre du jour « Modifications des Statuts » et « Élection de l'organe de révision » – et motion B – ne pas voter sur le point « Règlement CS » –, car les documents y relatifs ont été envoyés trop tard.

LL : Recommande de rejeter les motions A et B. L'adoption de la motion A (point 2.7 de l'ordre du jour) aurait pour conséquence de priver Swiss Sailing d'organe de révision et, en cas d'adoption de la motion B, de ne pas pouvoir laisser l'Assemblée s'exprimer sur la motion 2.2.2 (Règlement CS et Règlement Associations de classe).

Vote sur la motion A ZSC

LL fait remarquer qu'un organe de révision est légalement obligatoire.

Décision : rejetée par 208 voix pour, 624 voix contre et 165 abstentions

Vote sur la motion B ZSC

Décision : rejetée par 236 voix pour, 481 voix contre et 280 abstentions

LL : Remarque sur la procédure générale de vote : La possibilité d'un vote numérique entraînerait des coûts compris entre 8 000 et 15 000 CHF, ce que le CC et la Direction considèrent comme non justifié.

Membres ordinaires présents :

Sont présents (sur l'ensemble des membres ordinaires - 146 clubs, 43 associations de classe)

79 clubs	=	901	voix
20 associations de classe	=	<u>96</u>	voix
Total des voix présentes	=	997	voix
Majorité absolue	=	499	voix
Majorité des 2/3	=	665	voix

À partir de 14h57

AVP a rejoint l'AG (5 voix)

80 clubs	=	906	voix
20 associations de classe	=	<u>96</u>	voix
Total des voix présentes	=	1'002	voix
Majorité absolue	=	502	voix
Majorité des 2/3	=	668	voix

À partir de 15h10

SCE (18 voix) et ESSE850 (4 voix) ont quitté l'AG

79 clubs	=	888	voix
19 associations de classe	=	<u>92</u>	voix
Total des voix présentes	=	980	voix
Majorité absolue	=	491	voix
Majorité des 2/3	=	654	voix

Vote sur l'approbation de l'ordre du jour

Décision : approuvé par 923 voix pour, 22 voix contre et 52 abstentions

1.3 Procès-verbal de l'AG 2023

Le procès-verbal a déjà été envoyé par e-mail en 2023. Il a également été publié sur le site Internet avec l'invitation.

PRISE DE PAROLE : Hubert Telfser, Cercle de la Voile de Vidy

Les licences temporaires doivent à nouveau être valables pour un événement et non pour une seule journée, comme cela est indiqué dans le procès-verbal de l'AG 2023.

LL : les licences temporaires ont été rebaptisées par erreur « licences journalières » en 2023. Cela a été corrigé entre-temps (déjà pour 2024).

Vote sur l'approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Décision : approuvé par 921 voix pour, 21 voix contre et 55 abstentions

1.4 Mutations (clubs et classes)

MK informe des mutations suivantes en 2024 :

Membres ordinaires et membres associés

Admissions

- Club « SailingObjectives » (adhésion temporairement suspendue, en cours d'examen)
- Club « ZISCR » (en cours d'examen)

Démissions

- Association de classe « H-Boot » en 2023
- Association de classe « Dyas » au 31 décembre 2024
- Membre associé « Races » au 31 décembre 2024

Changement de nom

- Swiss Nacra 15&17 Class Association

1.5 Comptes annuels 2023 / Rapport financier

MK : Dans ce contexte, le rapport annuel a déjà fourni des informations détaillées sur les principaux écarts entre les comptes 2023 et le budget. En outre, le budget 2025 contient une prévision sur l'évolution probable de l'exercice 2024. L'accent a été mis sur l'importance de donner aux parties prenantes confiance dans la situation financière et d'assurer une communication transparente sur les évolutions.

Bilan

La perte d'environ CHF 65'000 était prévue, mais elle s'est avérée inférieure de CHF 23'000 que ce qui avait été annoncée lors de la dernière Conférence des Présidents. Le capital de la Fédération s'élève désormais à CHF 204'000, dont CHF 100'000 sont liés à des actions de la SST SA et ne sont pas librement disponibles. L'Assemblée générale avait par le passé décidé que le capital librement disponible devrait être d'au moins 200'000 CHF. Par conséquent, la somme manquante de 96'000 CHF devra être compensée 2024 et 2025.

Commentaire sur les comptes de régularisation actifs

Le montant élevé des comptes de régularisation actifs s'explique essentiellement par le partenariat avec Aon et Allianz.

Commentaire sur les engagements résultant de livraisons et de prestations de tiers

Les engagements résultant de livraisons et de prestations de tiers, qui sont un peu élevés, concernent le paiement final à l'UNIL pour le CNP de Lausanne et la facture SWAV d'un montant de 40'000 CHF pour le responsable Formation J+S Planche à voile.

Commentaire sur les comptes de régularisation passifs

Transfert des fonds non utilisés de la CISIN (CNP Lausanne).

PRISE DE PAROLE : Andreas von Arx, Zürcher Segel Club

1. Le bilan 2023 est marqué par une baisse importante des liquidités, de 30 000 CHF. Où en sommes-nous aujourd'hui ?
2. Les charges administratives sont plus élevées que prévu au budget, 30 000 CHF ? Cela s'explique par des corrections de la TVA déductible plus élevées. De quoi s'agit-il exactement et pourquoi ces corrections de TVA déductible plus élevées ont-elles eu lieu ?
3. Concernant la rubrique « Salaires des collaborateurs », il est indiqué que l'embauche de la cheffe Formation n'avait pas été budgétée. Nous serions curieux de savoir pourquoi cela n'a pas été budgété ?

MK :

1. Les liquidités s'élèvent actuellement à environ 750 000 CHF. Une déclaration plus précise sur les liquidités et la relation avec d'autres postes peut être fournie ultérieurement en cas de besoin.
2. Concernant la cheffe Formation, c'était une décision prise dans le cadre du budget lors de la dernière assemblée. La décision d'augmenter le taux d'occupation de la cheffe Formation était importante afin de pouvoir développer le domaine de la formation J+S et de répondre à toutes les exigences de l'Office fédéral du sport. L'Office fédéral du sport finance ce poste de manière substantielle.
3. Les corrections de TVA déductible se justifient par la distinction entre les recettes soumises à la TVA et les recettes non soumises à la TVA. Elle entraîne un ajustement/une réduction correspondant(e) de la TVA déductible à récupérer.

Compte de résultat

MK renonce à entrer dans le détail des écarts de plus de 5 000 CHF dans le résultat annuel par rapport au budget. Dans l'ensemble, Swiss Sailing a géré ses activités de manière stable et responsable. Le nombre de membres a légèrement diminué.

Le rapport de l'organe de révision, Knüsel Treuhand AG, confirme qu'aucune incohérence n'a été constatée et que les comptes annuels 2023 donnent une image correcte de la situation financière.

Au nom du Comité Central, MK demande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels 2023.

Vote sur l'approbation des comptes annuels 2023

Décision : approuvés par 969 voix pour, 0 voix contre et 28 abstentions

MK remercie l'Assemblée pour sa confiance et reste à disposition pour toute question supplémentaire.

PRISE DE PAROLE : Jean-Marie Salina ; Club Nautique Morgien

La dissolution et l'intégration de la SST SA au sein de Swiss Sailing, communiquées récemment, doivent être décidées par l'AG et non par le CC. Point ne figurant pas à l'ordre du jour. Par conséquent, aucune décision ne peut être prise. Recommande donc de ne pas approuver l'octroi de la décharge au CC.

LL : La création de la SST en 2005 a été soumise à l'Assemblée générale parce qu'une SA a été créée et qu'un investissement de Swiss Sailing était nécessaire, ce qui, selon les Statuts, doit être approuvé par l'AG. Le CC estime que l'opération évoquée est une réorganisation interne qui ne doit pas être soumise au vote, mais qui relève de la compétence du CC.

PRISE DE PAROLE : Jean-Marie Salina (JMS), Club Nautique Morgien

JMS comprend le point juridique. Si l'AG décide de la création ou de la vente de la société, elle doit, selon lui, également pouvoir décider de sa dissolution. Il propose donc de ne pas approuver l'octroi de la décharge au CC uniquement sur ce point, et non sur la gestion ordinaire ou les comptes annuels.

LL : Il est précisé qu'il s'agit ici de donner décharge au CC pour l'exercice 2023 et que cela n'a rien à voir avec cette histoire. Remarque : la SA ne sera pas dissoute, mais restera en place.

PRISE DE PAROLE : Thomas Baumann, Yacht-Club Spiez

La décharge 2023 n'a rien à voir avec le compte de résultat, il serait nécessaire de prendre la parole au point « Statuts » de l'ordre du jour.

1.6 Décharge

MK demande à l'Assemblée de donner décharge au Comité Central pour l'année associative 2023.

Vote sur l'octroi de la décharge

Décision : approuvé par 763 voix pour, 150 voix contre et 84 abstentions

1.7 Rapports annuels 2024

Rapport annuel des instances dirigeantes de la Fédération

La Suisse, nation de la voile

LL : 2024 a été une année fructueuse pour les sports véliques suisses, avec de grands événements internationaux et des succès remarquables : Heidi Ulrich a aussi défendu pour la troisième fois son titre de championne du monde de planche à voile de vitesse. Nous avons également pu célébrer la médaille d'or remportée par Gian Andrea Stragiotti aux Youth World Championships chez les moins de 21 ans en Formula Kite et la médaille de bronze décrochée par Sébastien Schneider et Arno de Planta en 49er. En outre, le RCO est parvenu à défendre son titre en Youth Sailing Champions League.

Activités et projets

L'augmentation de la cotisation des membres en 2023 a renforcé le potentiel financier de Swiss Sailing, ce qui a permis de lancer de nouveaux projets. Une réforme urgente a été initiée afin d'amener la formation des « Racing Officials » à un standard international. En outre, la révision des règlements « Championnats de Suisse » et « Associations de classe » a été poursuivie, ce qui fera l'objet d'un vote ultérieur.

Personnel

Cette année a été exigeante pour tous les organes de Swiss Sailing et a impliqué un état des lieux à l'échelle de la Fédération. Le CC s'est réuni presque tous les mois pour traiter un large éventail de dossiers.

Nous sommes tous Swiss Sailing !

C'est sous cette devise que le Comité Central a décidé d'envoyer à tous ses membres l'étendard de Swiss Sailing sous la forme d'un drapeau, afin d'afficher clairement notre appartenance à la communauté Swiss Sailing. Le contact avec la base est essentiel pour le CC. Nous avons ainsi participé à de nombreux événements, jubilés et discussions au cours de cette année. Ce matin, nous avons déjà organisé la première table ronde sur le débriefing des Jeux olympiques 2024, et d'autres suivront.

Focus 2028 - Vision 2032

Le monde du sport, et en particulier celui de la voile, a beaucoup changé et évolué au cours des 20 dernières années. Swiss Sailing veut préserver les traditions, mais aussi être prête à relever les défis actuels et futurs. Jusqu'en 2028, nous nous concentrerons sur nos tâches principales et adapterons les structures de la Fédération. LL remercie les nombreux bénévoles qui soutiennent activement le sport de la voile.

Projets 2024

MK : Un grand merci à Fiona Testuz, Riccardo Giuliano et Nicola Möckli pour le travail qu'ils ont effectué sur le système de certification de niveau pour les enfants « Swiss Sailing System ». Ce système doit servir d'outil de formation aux clubs et renforcer les liens avec le sport. Après l'analyse et la formation d'un groupe de travail en 2024, le lancement du projet pilote dans des clubs sélectionnés aura lieu en janvier 2025, avec une extension nationale fin 2025. Les clubs intéressés peuvent s'inscrire pour la phase de test auprès de Fiona ou Riccardo. A partir de 2026, une extension est prévue pour le sport des adultes et la formation des entraîneurs. En outre, une contribution sera apportée au soutien du sport de masse régional, avec un déploiement jusqu'à fin mai 2024. Un formulaire de reporting sera envoyé à toutes les régions et classes, et sur cette base, le paiement aura lieu avant la fin de l'année.

Soutien aux régions/classes

L'idée de Riccardo était de soutenir les régions à hauteur de 28 000 CHF en se basant sur les Swiss Olympic Talent Cards distribuées et de dynamiser ainsi le sport de masse régional dans le domaine de la voile.

Objectifs :

- Soutien des activités régionales dans le sport de masse pour les jeunes (en tant que passerelle entre le sport de masse et la promotion des jeunes talents)
- Promouvoir la création de classes de jeunes et le développement du sport de masse chez les jeunes
- Augmenter le nombre de participants en renforçant le travail avec la relève au niveau de la base

Les étapes-clés :

- Déploiement : jusqu'à fin mai 2024
- Reporting / Paiement : T4/2024

Coût : 40 000 CHF

Coach the Coach

Le projet „Coach the Coach“ vise à former les entraîneurs régionaux en organisant des camps d'entraînement interrégionaux sous la direction des entraîneurs nationaux. Riccardo Giuliano a fait un excellent travail avec Marco Versari, Marco Brunner et Christian Scherrer.

Objectifs :

- Améliorer les compétences des entraîneurs régionaux
- Camps d'entraînement interrégionaux sous la direction des entraîneurs nationaux
- Soutien supplémentaire aux jeunes talents lors du passage de F3 à T2 (selon le modèle FTEM)
- Collaboration étroite avec la formation des entraîneurs

Les étapes-clés :

- Sélection d'événements clés en collaboration avec le projet de soutien aux régions

Coût : 10 000 CHF

Officials pour Team Racing

Merci à Dominik Haitz et Riccardo Giuliano

Objectifs :

- Améliorer les compétences des Umpires et des directeurs de course
- Renforcer la relève des officiels
- Aperçu du travail des officiels dès le niveau «Optimist»

Les étapes-clés :

- Séminaire organisé à l'occasion d'un entraînement «Optimist» avec un International Umpire
- Mise en œuvre lors d'événements (CS Optimist Teamrace et International Team-Event à Genève)

Coût : 2 000 CHF

Swiss Sailing Team

Le chef d'équipe de Swiss Sailing Team, Christian Scherrer, monte sur scène.

CS remercie les membres pour leur soutien qui a permis de financer les activités en faveur des jeunes et de l'élite en 2024.

Youth Team

Karl Maeder :	Champion d'Europe Formula Kite M17, Torregrande ITA
Noam Kobel :	Vice-champion d'Europe iQFoil M19, Embrun FRA
Pablo Rüegge & Linus Abicht :	Vice-champions d'Europe 49er M23, Lipno Lake CZE
Gian Andrea Stragiotti :	Champion du monde Formula Kite M21, Gizzeria ITA
	Vice-champion d'Europe Formula Kitesurf M21, Torregrande ITA
	Vice-champion du monde Youth Sailing U19 Formula Kite M19, Garda ITA

Activités Youth Team et Talent Pool

- ILCA 6, 29er, 420, Nacra 15, iQFoil Youth, Formula Kite, ILCA 7, 49er/FX et Nacra 17
- 55 navigatrices et navigateurs
- 360 jours de coaching
- Coopération et coordination renforcées avec les régions, les clubs et les classes
- Youth Development Programm au CNL de Lausanne
- Talent Scout Camp à Silvaplana et Lausanne

Équipe olympique Paris 2024

Un résultat historique avec cinq diplômes dans les cinq classes :

Sébastien Schuster & Arno De Planta / 49er - 8^e place

Elia Colombo / iQFoil - 7^e place

Yves Mermod & Maja Siegenthaler / 470 Mixte – 8^e place

Maud Jayet / ILCA 6 - 4^e place

Elena Lengwiler / Formula Kitesurf Women – 6^e place

La Suisse a obtenu 32 diplômes au total lors des Jeux olympiques. Les sports véliques en ont obtenu cinq, soit 15%. C'est un résultat tout de même remarquable pour une discipline sportive marginale.

Les perspectives pour 2028, en particulier pour Los Angeles, sont en cours. Des athlètes s'entraînent déjà pour les championnats du monde de 2026 à Valence et de 2027 à Guardinia, afin de garantir des places de nations pour 2028. La continuité et le soutien sont essentiels à la réussite.

Vote sur l'approbation des rapports annuels 2024

Décision : approuvés par 969 voix pour, 0 voix contre et 28 abstentions

2. Perspectives

2.1 Focus 2028 - Vision 2032 - Transformation au sein de la Fédération

État de la situation 2024 1/4

La voile a beaucoup évolué au cours des 20 à 30 dernières années. Le foiling, en particulier, a ajouté une autre dimension sur de nombreux points.

Les sports nautiques utilisant la force du vent et d'autres disciplines ont fait leur apparition.

Outre la voile classique, Swiss Sailing est désormais également responsable des disciplines suivantes :

Planche à voile, Kitesurf, Voile inclusive, Voile Radiocommandée, eSailing, Wingfoil.

Toutes ces disciplines ont des besoins différents. L'accès traditionnel à l'eau, autrefois assuré, ne va plus de soi aujourd'hui en Suisse. De nombreux clubs doivent se battre pour conserver leurs clubhouses, leurs places de port et leur accès à l'eau, car une loi fédérale encourage le libre accès de la population aux zones riveraines.

État de la situation 2024 2/4

L'environnement de notre sport a beaucoup changé, y compris la politique et la société. L'accès à l'eau et les infrastructures qui y sont liées ne vont plus de soi pour nous, mais sont souvent soumis à de fortes pressions ou contestés. La société accorde souvent plus d'importance à la protection de la nature qu'aux intérêts pour le sport. Les mesures prises autour des organismes aquatiques invasifs (moule quagga, etc.) nous ont tous placés devant de nouveaux défis.

Tendance sociale : la volonté de fournir un travail bénévole a massivement diminué. Nombreux sont ceux qui font aujourd'hui partie de plusieurs associations, qui ont toutes des « exigences ».

État de la situation 2024 3/4

OFSPD: Les pouvoirs publics doivent faire des économies, externalisation de tâches aux fédérations.

Swiss Olympic: Classification 1 « seulement » jusqu'à fin 2026. Mise en œuvre du nouveau modèle de promotion des fédérations à partir de 2027. Si nous n'adaptions pas nos structures, nous recevons potentiellement moins de contributions à partir de 2027. De plus, des « standards de branche » seront introduits, ce qui provoquera une professionnalisation supplémentaire.

Politique : Swiss Sailing ne mène pas (encore) d'actions de lobbying.

International : siège au conseil de World Sailing pour les 4 prochaines années, la conférence annuelle de World Sailing vient de se terminer à Singapour. L'ancien président a été réélu, les vice-présidents ont changé.

État de la situation 2024 4/4

Constatations (comparaison des ratios financiers 2012 - 2023/24)

- Le chiffre d'affaires de Swiss Sailing a doublé au cours des 12 dernières années
- Swiss Sailing reçoit 3 fois plus de contributions des pouvoirs publics
- Swiss Sailing investit 2,5 fois plus d'argent dans le sport
- Les charges d'exploitation n'ont augmenté « que » de 15 % pendant cette période
- Le nombre de bénévoles a diminué

Swiss Sailing veut :

1. Améliorer et optimiser la coordination et la systématique de la promotion du sport dans le domaine de la voile et des sports nautiques utilisant la force du vent.
2. Promouvoir les valeurs, les compétences de vie et de santé dans et par notre sport.
3. Augmenter le niveau dans le sport de masse et de performance à moyen et long terme.
4. Décrocher des médailles aux Jeux olympiques de 2028.
5. Confirmer ces médailles aux Jeux olympiques de 2032.

Mesures prévues 2025 - 2028

- Améliorer et optimiser la coordination et la systématique de la promotion du sport dans le domaine de la voile et des sports nautiques utilisant la force du vent.
- Promouvoir les valeurs, les compétences de vie et de santé dans et par notre sport.
- Augmenter le niveau dans le sport de masse et de performance à moyen et long terme.
- Décrocher des médailles aux Jeux olympiques de 2028.
- Confirmer ces médailles aux Jeux olympiques de 2032.

Simplification de la structure organisationnelle

La structure actuelle de Swiss Sailing sera révisée afin de répondre aux exigences des années à venir. Un point central est l'introduction d'un département « Sport » qui sera responsable de la coordination et de l'harmonisation des activités sportives. Il est prévu d'engager une personne responsable de ce département afin de renforcer les compétences sportives. A partir de 2027, les fédérations devront se conformer à de nouveaux standards de branche, raison pour laquelle Swiss Sailing a été classée en classification 1 par Swiss Olympic jusqu'à fin 2026. A l'avenir, davantage d'investissements seront consacrés au développement structurel et au sport de masse.

L'innovation dans le domaine de la voile ne doit pas seulement être théorique, mais aussi pratique sur l'eau et dans les clubs. L'accent est mis sur la priorisation des bons thèmes pour 2028 afin d'être prêt lorsque les conditions générales du système sportif suisse changeront. Les changements exigent de se remettre constamment en question, ce qui est un processus difficile mais nécessaire. La Fédération doit créer les bonnes conditions-cadres pour que le sport reste prospère dans un environnement en mutation. L'excellence naît de la mise en œuvre, et non de la paperasse, et le dialogue ainsi que la flexibilité sont essentiels pour l'avenir du sport.

PRISE DE PAROLE : Reinhard Rigling, Zürcher Yacht Club

Dans son allocution, RR a exprimé sa surprise face aux changements proposés et a souligné que la structure existante du Swiss Sailing Team avait obtenu d'excellents résultats au cours des 20 dernières années. Il a appelé à une réflexion approfondie sur les changements annoncés, car ils n'ont pas été suffisamment expliqués pour garantir le soutien au niveau des clubs. En conclusion, il a plaidé pour que l'agilité et l'expertise du Swiss Sailing Team continuent d'être encouragées et développées.

LL : La question de savoir si SST doit être intégré sur le plan organisationnel est un sujet de discussion depuis plus de 12 ans. Il a été souligné que l'Assemblée générale peut en principe voter sur la question de savoir si les instances dirigeantes de la Fédération sont toujours habilitées à prendre certaines décisions. Malgré de nombreuses discussions, la transformation reste inévitable et se poursuivra à terme.

Le Comité Central de Swiss Sailing a pris une décision et se trouve au début d'un processus qui comprend également des adaptations organisationnelles et juridiques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel. Swiss Sailing doit se recentrer sur ses tâches principales en tant que fédération sportive plutôt que sur la gestion de ses membres et de ses clubs. La demande d'une plus grande compétence sportive émane de Swiss Olympic et de l'OFSP. Le processus structurel est en cours depuis un certain temps déjà et concerne tous les domaines de Swiss Sailing, y compris le sport de performance. Donner voix au chapitre aux membres reste un sujet de discussion.

Il existe des Statuts clairs qui régissent la répartition des compétences entre l'Assemblée générale et les instances dirigeantes de la Fédération. Bien que les aspects juridiques soient importants, il s'agit avant tout d'établir un dialogue, d'être entendu et de pouvoir donner son avis. Il doit y avoir à l'avenir un dialogue plus actif avec toutes les parties prenantes et les personnes concernées.

PRISE DE PAROLE : Theo Naef, président Région 6

TN indique qu'il a fait partie de la Task Force qui a conduit à la création de SST SA en 2005 et souligne la nécessité de professionnalisme et de moyens accrus pour promouvoir le sport de performance. La SST SA a été mise en place pour attirer des sponsors qui soutiennent de préférence des sportifs ou des projets individuels. Il est convaincu que Swiss Sailing peut assumer le même professionnalisme que la SST SA, car de nombreux postes au sein de la Fédération ne sont désormais plus bénévoles.

Aujourd'hui, la majeure partie des fonds destinés aux sportifs provient de Swiss Sailing par le biais des cotisations des membres et de Swiss Olympic. C'est pourquoi il pense que nous devrions simplifier les structures et réintégrer les prestations de la SST SA au sein de la Fédération.

PRISE DE PAROLE : Christian Scherrer, chef d'équipe SST SA

CS a souligné l'importance d'un Conseil d'administration indépendant pour SST et a mis en avant les contributions de personnes expérimentées telles qu'Alex Schneider et Enrico de Maria. Il s'est dit préoccupé par le fait qu'Alex Schneider et lui-même n'aient pas été impliqués dans des processus décisionnels internes importants, ce qui crée des incertitudes, notamment en ce qui concerne les préparatifs pour Los Angeles 2028. CS demande que ces incertitudes soient prises en compte dans la planification ultérieure afin de garantir la sécurité et la continuité pour l'équipe et les athlètes.

LL : La discussion s'arrête ici pour laisser place aux autres sujets à l'ordre du jour. Il est souligné que le dialogue reste ouvert et que le processus ne fait que commencer.

2.2 Règlements Championnats de Suisse / Associations de classe

Règlement des Championnats de Suisse - Classe vs. Discipline

Les classes regroupent des bateaux appartenant au même type ou répondant aux mêmes règles de jauge. Le terme « bateau » fait référence à la planche à voile, au kiteboard et au kitesurf ainsi qu'à tout engin flottant propulsé par la force du vent et à son équipage.

Swiss Sailing a défini les types de pratique sportive suivants comme disciplines :

Voile (y compris foiling), Voile en ligue, Voile inclusive, Planche à voile (sous toutes ses formes), Kitesailing (sous toutes ses formes), Wingfoiling (sous toutes ses formes), Voile Radiocommandée, eSailing.

Règlement des Championnats de Suisse - Principales modifications

Swiss Sailing est et reste l'autorité organisatrice d'un Championnat de Suisse. Swiss Sailing (représentée sur place par un(e) délégué(e)) homologue le Championnat de Suisse et décerne les titres.

Le déroulement et une partie de l'organisation sont déléguées au club et à la classe.

Distinction entre le titre de « Champion/ne de Suisse » attribué au/à la meilleur/e navigateur/trice suisse et le titre de « Champion/ne national/e » attribué au « vainqueur » du CS.

Il n'y a plus de conditions préalables de qualification pour un CS, seul le nombre de bateaux sur la ligne de départ est pris en compte.

Une répartition des classes est définie à titre d'essai afin de répartir de manière organisationnelle les CS sur plusieurs années.

Il a été proposé d'introduire le nouveau « Règlement des associations de classe » à titre d'essai pendant trois ans afin de procéder à une évaluation fondée sur des données concrètes. Le règlement a été fortement simplifié et adapté aux exigences des membres ordinaires de Swiss Sailing. De plus, le règlement pour l'admission des nouveaux membres a été modifié en conséquence.

Les conditions de préqualification pour les CS ont été retirées pour le moment, le nombre de bateaux sur la ligne de départ restant le seul critère. Il appartient aux classes de décider de leur propre rite de qualification, et Swiss Sailing attendra d'abord de voir si des ajustements sont nécessaires. Leo Giannini a proposé une phase test pour le nouveau règlement, qui sera finalement adapté en 2027 après une période de transition et d'évaluation par les classes et les clubs.

PRISE DE PAROLE : Peter Schüpbach, association de classe Dragon

Deux questions ont été posées : Que signifie exactement la catégorie B pour les tests ? Y aura-t-il un CS la première année, mais pas de CS la deuxième année ? Et comment se fait la répartition entre ces catégories ?

LL : On peut répondre à la première partie de la question : L'idée est effectivement de répartir la charge, mais il faut encore discuter avec la classe et aussi avec Swiss Sailing de la répartition exacte et de l'attribution des catégories, car cela n'est pas encore définitivement défini.

PRISE DE PAROLE : Joël Broye, vice-président Swiss Sailing

L'objectif est de diviser les classes en deux catégories, ce qui permettra aux classes en catégorie B d'organiser un CS chaque année. Le règlement prévoit également que les classes puissent passer de la catégorie B à la catégorie A si leurs performances le permettent, ou inversement si les critères ne sont plus remplis. L'objectif est d'harmoniser le nombre de CS annuels tout en s'assurant que Swiss Sailing dispose de juges formés et disponibles pour organiser ces compétitions dans les règles.

PRISE DE PAROLE : Hubert Telfser, Cercle de la Voile de Vidy

La phase test pour l'année 2025 soulève des questions sur la validité du règlement et la nécessité de respecter les règles. Il n'est pas clair comment et quand la phase test sera appliquée et quels aspects ne seront pas utilisés l'année prochaine avant l'introduction complète en phase 1.

LL : La phase test des nouveaux règlements commencera immédiatement si ceux-ci sont approuvés aujourd'hui. Si les nouveaux règlements sont rejetés, tout restera comme avant. L'objectif est de tester en grandeur nature pendant deux ans après une année de transition, afin de permettre aux classes de planifier un CS dans les nouvelles conditions.

PRISE DE PAROLE : Peter Schüpbach, association de classe Dragon

La question des critères n'a pas encore reçu de réponse.

LL : C'est devenu une proposition, c'est vrai.

La catégorie A comprend en principe les classes préolympiques et les classes olympiques ou les classes qui ont un statut spécial chez World Sailing. Les activités de classe ont également été prises en compte. Cette catégorisation doit être testée. Les classes qui se sentent dans la mauvaise catégorie peuvent faire une demande à Swiss Sailing. Ce processus sera poursuivi dans les années à venir et des changements sont possibles.

PRISE DE PAROLE : Martin Frauchiger, Segelclub Oberer Walensee (SCOW)

Formule une motion sur le point 2.1 visant à supprimer les catégories prévues et à les remplacer par la définition de la catégorie C.

PRISE DE PAROLE : Jean-Pierre Marmier, président Commission Jauge

Le règlement proposé n'est pas conforme aux normes de World Sailing, notamment en ce qui concerne la jauge, qui n'est pas prévue dans un CS, et fait état d'incohérences avec les prescriptions et les règles sur l'équipement. Il recommande de rejeter le règlement jusqu'à ce que les corrections nécessaires soient apportées et acceptées par toutes les parties concernées.

LL : Les ajustements de termes, également suggérés par Jean-Bernard Luther et Samir Saydjari, concernent l'adaptation de la jauge et du contrôle technique, les règles de World Sailing restant applicables. LL recommande à l'Assemblée d'adopter et d'appliquer le règlement actuel des CS jusqu'en 2027 plutôt que de continuer à la discussion.

Vote sur la motion du SCOW, Règlement CS 2024, Article 2.1 Ramener la répartition des classes à la définition de la catégorie C et supprimer la catégorisation (-> CS uniquement sur demande)

Décision : approuvée par 503 voix pour, 161 voix contre et 333 abstentions

Vote sur le Règlement CS 2024 (approbation règlement dans son ensemble, phase test pendant trois ans)

Décision : approuvé par 557 voix pour, 41 voix contre et 399 abstentions

Vote sur le Règlement Associations de classe 2024

Décision : approuvé par 816 voix pour, 16 voix contre et 165 abstentions

2.3 Élections / Départs

PRISE DE PAROLE : Yorick Klipfel, président ACVL Région 1

Il fait part de sa confusion quant à la situation actuelle, car il pensait qu'il y avait trois candidats pour un poste vacant, alors qu'il y a en fait trois postes à pourvoir. Bien qu'il soit satisfait des candidats proposés, il regrette l'absence d'un processus de candidature officiel qui, selon lui, est contraire à la bonne pratique.

LL : C'est noté.

PRISE DE PAROLE : Andreas von Arx, Zürcher Segel Club

Les candidats doivent réfléchir à une réponse à la question « Que voulez-vous faire bouger au Comité Central ? ». La réponse ne doit pas être donnée immédiatement.

Élections au Comité Central

Président :	Lucas Landolt	(élu jusqu'à fin 2026)
Vice-président :	Paul Münger	(ne se représente pas)
Vice-président :	Joël Broye	(ne se représente pas)
Membre :	Claudio Reynaud	(ne se représente pas)
Membre :	Anne-Sophie Thilo	(se présente à sa réélection en 2024)
Membre :	Adriana Coupek	(élue jusqu'à fin 2025)
Membre :	Andreas Kaufmann	(élu jusqu'à fin 2026)

Élections au Comité Central - Propositions

Président :	Lucas Landolt	(élu jusqu'à fin 2026)
Vice-présidente :	Irina Jenni	(nouvelle)
Vice-président :	Vincent Boaron	(nouveau)
Membre :	Lisa Thönen	(nouvelle)
Membre :	Anne-Sophie Thilo	(membre à ce jour)
Membre :	Adriana Coupek	(élue jusqu'à fin 2025)
Membre :	Andreas Kaufmann	(élu jusqu'à fin 2026)

Réélection Anne-Sophie Thilo (membre sortante)

Décision : Anne-Sophie Thilo a été réélue avec 910 voix pour, 0 voix contre et 87 abstentions

Élection d'Irina Jenni en tant que vice-présidente (nouvelle)

Décision : Irina Jenni a été élue avec 838 voix pour, 0 voix contre et 159 abstentions

Élection de Vincent Boaron en tant que vice-président (nouveau)

Décision : Vincent Boaron a été élu par 903 voix pour, 0 voix contre et 94 abstentions

Élection de Lisa Thönen en tant que membre (nouvelle)

Décision : Lisa Thönen a été élue avec 822 voix pour, 0 voix contre et 175 abstentions

2.4 Modifications des Statuts - Points importants

Art. 14/16 - Les associations régionales et SCC peuvent également accueillir des membres associés.

Art. 15 - Les disciplines sont la planche à voile, le kitesailing, la Voile Radiocommandée, l'eSailing et la voile inclusive, à l'avenir également le Wingfoiling.

Art. 18 - Création d'une Athlètes Commission (AC) avec droit de motion (obligation de Swiss Olympic).

Art. 24 - Adaptation de la clé de répartition des droits de vote : les juniors comptent désormais comme des membres actifs, le maximum est supprimé (SNG désormais 98 voix au lieu de 60).

-> Nouveau 147 voix supplémentaires pour les clubs.

Modifications des statuts - points principaux 2/2

Art. 25 - Les annexes du règlement du CS ne sont plus de la compétence de l'AG, seul le règlement lui-même l'est.

Art. 40 - Précision de la définition de « Juniors ».

Art. 43 - Les Statuts doivent être disponibles non seulement en français et en allemand, mais aussi en italien.

- **Clarification du nom:** Il est proposé d'utiliser le terme « Swiss Sailing » au lieu de « Fédération Suisse de Voile » afin d'éviter toute confusion, notamment dans la communication avec les banques.
- **Adhésion des associations régionales:** Un changement est envisagé pour permettre aux associations régionales d'accepter des membres qui ne sont pas directement membres de Swiss Sailing. Cela devrait donner plus de flexibilité aux associations régionales.
- **Commission des athlètes:** Une commission des athlètes formelle doit être intégrée dans les statuts, donnant aux athlètes le droit de déposer des motions et d'être entendus, même s'ils n'ont pas le droit de vote.
- **Limitation du nombre de voix:** Le nombre de voix de la Société Nautique de Genève (SNG) est actuellement plafonné. La question du rapport entre le nombre de voix et la cotisation payée est soulevée ici.

- **Cotisations juniors et répartition des voix:** Les cotisations juniors (20 francs) entraînent une modification de la répartition des voix à l'Assemblée générale. Le nombre de voix sera aligné sur les cotisations des membres, de sorte que les clubs ayant beaucoup de juniors puissent en bénéficier.
- **Transparence et simulation:** Un document montre comment la répartition des voix évoluerait après les modifications (par exemple, SNG aurait 98 voix au lieu de 60). Cela doit assurer la transparence.
- **Traduction des Statuts:** Les Statuts doivent être traduits non seulement en allemand et en français, mais aussi en italien de manière professionnelle afin de satisfaire tous les membres.
- **Comité exécutif:** un nouvel article permet au Comité Central de créer un comité exécutif pour diriger la Fédération. C'est un pas vers une meilleure gouvernance d'entreprise, où le pouvoir n'est pas concentré dans les mains d'une seule personne.

PRISE DE PAROLE : Jean-Marie Salina, Club Nautique Morgien

Dans la version française, à l'Art. 31, alinéa c) *La gestion des filiales*, il faut remplacer le terme « gestion » par « direction ».

LL : C'est noté.

PRISE DE PAROLE : Hubert Telfser, vice-président de la SSLA

Se pose de grandes questions et a des difficultés à comprendre la différence entre les notions de « discipline » et « association ». Il demande que ce point soit clarifié et unifié.

LL : Cela est noté et sera modifié en conséquence.

14h57 l'Amicale de Voile Portalban rejoint l'AG avec 5 voix

Modification Nombre total voix présentes avec 5 voix supplémentaires - 1 club
 $906 + 96 = 1002$ voix (cf. point 1.2)

PRISE DE PAROLE : Roger Witschi, Amicale de Voile Portalban, motion A

Motion A : À l'article 2, supprimer « Durée », car illimitée.

PRISE DE PAROLE : Andreas von Arx, Zürcher Segel Club, motion B

Motion B : Distribuer l'ordre du jour et les documents associés trois semaines avant l'AG.

PRISE DE PAROLE : Martin Frauchiger, Segelclub Oberer Walensee, motion C

Motion C : Pouvoir attribuer des procurations par voie électronique.

Vote sur la motion A

Décision : approuvée par 660 voix pour, 109 voix contre et 211 abstentions

Vote sur la motion B

Décision : approuvée par 861 voix pour, 56 voix contre et 63 abstentions

Vote sur la motion C

Décision : approuvée par 745 voix pour, 26 voix contre et 209 abstentions

Vote global sur l'ensemble des modifications des Statuts

Décision : rejeté par 488 voix pour, 379 voix contre et 113 abstentions (majorité des 2/3)

2.5 Cotisations et Taxes

Proposition : Maintien des cotisations et taxes. En précisant que la licence temporaire est valable 10 jours.

Vote sur le maintien des Cotisations et Taxes

Décision : approuvé par 945 voix pour, 0 voix contre et 35 abstentions

2.6 Budget annuel 2025

Le nombre de membres a légèrement diminué entre 2023 et 2024, avec une perte nette d'environ 400 membres, malgré l'arrivée d'environ 400 nouveaux membres au cours de l'année. L'augmentation des cotisations n'a pas eu d'impact négatif fort sur la Fédération et a été détaillée dans le rapport annuel, avec une modification de la structure par rapport aux comptes annuels.

La Fédération a mis en place un nouveau plan comptable, plus simple, afin de faciliter les analyses et les discussions futures, l'ancien plan comptable ne répondant plus aux exigences actuelles. Le nouveau plan comptable est plus clair et plus compréhensible, ce qui devrait permettre des discussions budgétaires plus efficaces. Des questions sur le budget sont posées.

PRISE DE PAROLE : Andreas von Arx, Zürcher Segel Club

3 questions sur le budget :

1. Les charges salariales budgétées sont inférieures de 37 000 CHF aux prévisions. Pourquoi ?
2. Les charges des prestataires et des délégués nationaux aux CS sont mentionnées trois fois. Pour quelle raison ?
3. Quel est le montant pour le nouvel organe de révision en relation avec le budget actuel ?

MK :

Réponse à la question 1 : Remplacement partiel (à 60%) de la responsable de la communication (100%)

Réponse à la question 2 : Ces dépenses se composent de trois éléments : Frais de déplacement, frais d'hébergement et frais de repas. Ces frais sont ventilés de manière plus détaillée dans un centre de coûts.

Réponse à la question 3 : Avec le nouvel organe de révision, les coûts augmentent de CHF 1'400, mais cela peut être couvert sans problème.

PRISE DE PAROLE : Richard Reiser, Segelclub Schloss Greifensee

Peut-on montrer la page de la présentation qui affiche le bénéfice ou le déficit direct ?

MK : Selon le budget 2025, nous serions en mesure de porter à tout moment le capital librement disponible de la Fédération à environ 295 000 CHF. Nous atteindrions donc quasiment l'objectif fixé à fin 2025.

Vote sur l'approbation du Budget 2025

Décision : approuvé par 893 voix pour, 0 voix contre et 87 abstentions

2.7 Proposition d'élection de l'organe de révision - Marugg + Imsand AG

MK : Recommande le nouvel organe de révision **Marugg + Imsand AG**, une société indépendante sans engagement dans le sport de la voile. L'organe de révision sera réélu chaque année.

Vote portant sur l'approbation de l'organe de révision

Décision : approuvé par 883 voix pour, 0 voix contre et 97 abstentions

3. Motions / Annonces / Divers

3.1 Motions pour l'AG 2024

Une motion (ACVL) a été reçue le 30 août 2024, dans le délai imparti, conformément aux Statuts. La motion a été retirée par l'ACVL le 1^{er} novembre 2024. Aucune autre motion n'a été reçue.

3.2 Désignation du lieu de l'AG 2025

Vote sur la désignation du lieu de l'AG 2025

Proposition : Ittigen, Maison du Sport comme lieu de l'AG 2025.

Décision : approuvée par 903 voix pour, 0 voix contre et 77 abstentions

3.3 Rendez-vous importants en 2025

• 18 - 26 janvier 2025	boot Düsseldorf	Düsseldorf
• 15 février 2025	Journée des Officiels (SwS)	Ittigen
• 29 mars 2025	Swiss Sailing Day et SUI Sailing Awards 2025 (SwS)	Genève
• 12 - 15 juin 2025	Internationale Bodenseewoche	Lac de Constance
• 13 - 15 juin 2025	Bol d'Or	Lac Léman
• 20 - 21 septembre 2025	SailGP	Genève
• 15 novembre 2025	AG de Swiss Sailing	Ittigen

Compétitions internationales

Les grands événements internationaux suivants sont prévus pour 2025 sur le territoire suisse et seront probablement soutenus de manière significative par Swiss Olympic et l'OFSPPO :

- 18 - 22 août 2025 IQ Foil Games World Cup à Silvaplana
- 26 - 31 août 2025 IQ Foil Games Youth & Juniors à Silvaplana

3.4 Sondage et informations

MK : Le Comité Central travaille à une solution nationale pour clarifier la situation relative aux restrictions actuelles liées aux organismes aquatiques envahissants dans différentes régions, notamment à Genève, Neuchâtel et en Suisse centrale. En collaboration avec une commission de surveillance dirigée par Philipp Barufa, une représentation politique et des partenariats avec d'autres associations de sports nautiques, comme la Fédération d'aviron, sont recherchés. L'objectif est d'éviter les restrictions telles que l'interdiction de mise à l'eau dans les lacs zurichois.

LL : Une commission interrégionale sera créée en hiver pour coordonner les activités des régions existantes. Pour plus d'informations, consultez le site Internet ou contactez le bureau.

Concernant la Swiss Sailing League : Swiss Sailing a résilié le contrat de dix ans afin de conclure un nouveau contrat. Les avis sont partagés sur la nécessité de ce nouveau contrat. L'objectif est de ne pas créer d'organisations parallèles, mais de travailler ensemble et de promouvoir un large intérêt.

Concernant le renouvellement des licences : tous les officiels doivent renouveler leur licence pour la nouvelle période réglementaire et fournir leurs preuves d'activité. Les licences sont valables jusqu'au 31.03.2025. De plus amples informations et le règlement adapté sur les licences sont disponibles sur racing@swiss-sailing.ch.

Lors de l'Assemblée générale de World Sailing, Quanhai Li a été élu nouveau président, a contrario du représentant allemand. Joseph Pla et Tomás Chamera (Pologne) ont été élus vice-présidents, ainsi que quatre femmes et un Australien à la vice-présidence.

Swiss Sailing a proposé les personnes suivantes pour les comités de World Sailing :

- **Rodolphe Gautier** (Société Nautique de Genève), Constitution Committee
- **Adrian Bauder** (Yacht Club Zug, Gstaad Yacht Club), Race Official Committee ou Racing Rules Committee
- **Carmen Felicitas Somm** (Segelvereinigung Kreuzlingen), EDI Committee
- **Tom Reulein** (Zürcher Yacht Club), Coaches Commission
- **Guido Aschieri** (Swiss Nacra 15&17 Class Association) avec une recommandation supplémentaire de la Suisse.

Les nominations n'auront lieu qu'en janvier 2025. Dieter Neupert (Zürcher Yacht Club), membre d'honneur de Swiss Sailing, est également candidat au Constitution Committee, même si le Comité Central soutient la candidature de Rodolphe Gautier.

PRISE DE PAROLE : Dieter Neupert, Zürcher Yacht Club

DN critique le rejet par le Comité Central de sa candidature à un nouveau mandat au sein de World Sailing, qui, selon lui, a été rejetée sans examen approfondi. Il se demande si les membres du Comité Central ont même vu sa candidature et qualifie le manque de transparence (à son égard) d'inacceptable.

LL : répond à l'accusation de DN que le Comité Central a choisi Rodolphe Gautier plutôt que Dieter. DN a maintenant eu l'occasion de faire connaître son opinion à l'assemblée et demande que le sujet soit clos et que l'on se concentre sur le développement de la fédération de voile.

DN demande si sa candidature était connue du Comité Central le jour de la décision, ce que LL confirme, tandis que DN exprime des doutes. DN demande que les futures candidatures soient communiquées de manière transparente et que les candidats aient la possibilité de se présenter. LL en prend note et la discussion est close.

16h30 Courte pause

4. **Jeux olympiques Paris / Marseille 2024 / Hommages**

4.1 Hommages – Instance de la Fédération

Au nom de Swiss Sailing, le président remercie Joël Broye, Paul Münger et Claudio Reynaud, pour leur collaboration et leur grand engagement au sein du Comité Central. Un cadeau leur est remis en guise de remerciement.

4.2 Présentation JO SST / Table ronde

Nos athlètes du Swiss Sailing Team qui ont participé aux JO 2024 sont accueillis par des applaudissements chaleureux. Une table ronde est organisée et menée par Quentin Mayerat (Skippers).

4.3 Hommages – Sport

Mise à l'honneur des participant-e-s aux Jeux olympiques de Paris 2024, tous lauréat-e-s de diplômes olympiques :

- Maud Jayet
- Elena Lengwiler
- Elia Colombo
- Maja Siegenthaler / Yves Mermod
- Arno de Planta / Sébastien Schneiter

4.4 Discours de clôture et remerciements

En préambule, le président remercie les participants à l'AG de leur présence et de leur participation active.

Un grand merci à l'équipe, aux membres du Comité Central et de la Direction, ainsi qu'à toutes les « bonnes volontés » qui œuvrent pour Swiss Sailing tout au long de l'année.

Merci au Swiss Sailing Team.

Merci à tous les athlètes, olympiques ou non, aux clubs, aux classes et aux disciplines.

Merci aux régions et à leurs comités.

Merci au CCS pour son travail, et en particulier au commodore Christoph Mylaeus et à son équipe.

Je remercie les traductrices, Daniela Hostettler et Linda Rothenberg.

Le président clôt officiellement l'assemblée en invitant les participants à un apéritif.

Swiss Sailing



Lucas Landolt
Président

Alexandra Christ
Pour le procès-verbal

Fin de l'assemblée générale : 17h19

La version allemande de ce document tient lieu de texte original et c'est lui qui fera foi en cas de divergence d'interprétation d'ordre linguistique.